

NOTRE FORCE



C'EST NOS COTISATIONS

**L'Assemblée Générale des adhérents du SNFOLC 59 s'est réunie le vendredi 5 février 2021.**

L'AG a approuvé les comptes et élu la commission exécutive ainsi que la commission de contrôle des comptes à l'unanimité.

Nous avons fait l'état des lieux de la situation à travers des échanges riches et nombreux.

La déclaration suivante a été approuvée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale des adhérents du snfolc a pris connaissance de **la synthèse des ateliers du Grenelle de l'Education**. Rendu au ministre le 26 janvier, ce rapport est une véritable provocation faite à tous les personnels de l'éducation nationale. Il poursuit la mise en pièce des statuts au nom de « l'autonomie de l'établissement » qui vise à mettre tous les personnels au pas, dans un esprit de chefferie, d'évaluation permanente et de mise en concurrence des agents digne du pire modèle de management du secteur privé.

**STATUTS, SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL**  
**COLÈRE DES ENSEIGNANTS CONTRE LE "GRENNELLE"**



Nous demandons au ministre d'abandonner totalement et définitivement les conclusions de ce rapport et avertissons nos collègues, qui dans certains établissements de l'académie, expérimentent déjà leur mise en œuvre !

Nos commissaires paritaires, élus lors des dernières élections professionnelles de 2018 nous mettent en garde contre les effets de la loi dite de « transformation de la fonction publique » qui retire aux capa et capn leurs prérogatives en matière de mutation et de promotion : nos élus ne peuvent plus garantir l'équité de traitement des

personnels puisqu'ils n'ont plus accès à l'ensemble des documents. Nous y voyons une atteinte sans précédent à notre statut général de fonctionnaire d'État puisque chaque agent fait désormais face à la possibilité de décisions arbitraires et des erreurs de l'administration, sans contrôle des organisations syndicales représentatives. Qui nous garantit désormais notre indépendance vis-à-vis des pouvoirs locaux, économiques, politiques ou religieux ? Comment pourrait-on se contenter de « faire confiance » à notre employeur quand il s'agit de muter ou d'être promu ?

**L'AG du snfolc59 exige que la loi dite de « transformation la fonction publique » soit abrogée et le paritarisme rétabli dans ses pleins pouvoirs !**



Notre ministre, plus occupé à communiquer qu'à administrer, multiplie les marques de mépris à l'égard de notre profession. Nous n'oublions pas les conditions indignes dans lesquelles nous avons rendu hommage à notre collègue sauvagement assassiné Samuel Paty. Le délai et la forme même qu'on nous a imposés constituent un déni en acte de la valeur et du sens de notre travail. De manière générale, la crise sanitaire nous permet d'expérimenter le droit local, la déréglementation, et la désorganisation inscrits dans les projets du ministre

Ce qui caractérise les conditions de travail du « professeur du 21ème siècle », c'est l'insécurité, la précarité, la remise en cause permanente des missions et des statuts.

Le protocole sanitaire n'a de national que le nom et semble plus fait pour dédouaner le ministre de ses responsabilités en tant qu'employeur que pour protéger réellement la santé des agents. Pendant ce temps le ministre pécore dans les médias pour cacher la situation désastreuse dans laquelle se trouve les personnels et les élèves, sur le terrain c'est autant de protocoles que d'établissements avec pour seule règle commune : débrouillez-vous !



La situation dans les collèges et les lycées n'est plus tenable. Dans les collèges, le dispositif « une salle, une classe » nuit à l'enseignement et à la santé des professeurs. L'enseignement « hybride » au lycée conjugue double travail et décrochage scolaire et compromet gravement l'avenir des lycéens qui ne reçoivent plus l'enseignement garanti par les programmes et les horaires nationaux. La notation « bienveillante » et le contrôle continu sont une mascarade de plus pour tenter d'apaiser les inquiétudes légitimes des élèves et de leurs familles. De la même manière, nous soutenons les étudiants qui revendiquent leur droit à recevoir un enseignement conforme aux études qu'ils ont choisies en s'écriant « ne nous envoyez pas voir les psy, ouvrez les amphis ! »



**ÉTUDIANT**  
**SOIS JEUNE ET TAIS TOI!!**

L'AG des adhérents du snfolc59 revendique avec son syndicat national et sa fédération le rétablissement du baccalauréat comme examen terminal, national, ponctuel et anonyme, premier grade universitaire ouvrant le droit à l'inscription aux études supérieures. *Parcoussup* nie la valeur du diplôme et organise un tri social qui dissimule mal le scandale du manque de place dans les universités !

De la même manière qu'il continue à supprimer des lits dans les hôpitaux, le gouvernement a non seulement refusé de recruter en urgence en réembauchant tous les contractuels et en ouvrant les listes complémentaires, mais il continue à supprimer des postes (ainsi dans l'académie de Lille, alors que nous accueillons 2800 élèves de plus dans le second degré, 194 ETP sont supprimés dont 104 « comblés » en HSA). Nous constatons partout les mêmes effets de la substitution de nombreuses HSA aux heures postes : multiplication des compléments de service, des cartes scolaires, surcharge de travail (avec le décret Blanquer permettant d'imposer deux HSA!), réduction du taux d'encadrement des élèves... Le gouvernement entend bien faire des économies sur notre dos en nous imposant de travailler plus ! Nous ne sommes pas dupes non plus de l'objectif réel de « l'inclusion systématique » des élèves de Segpa

et d'Ulis, qui vise à terme à supprimer les moyens associés à la prise en charge du handicap et à l'enseignement spécialisé. Les incantations pédagogiques ne servent qu'à culpabiliser individuellement les professeurs dépossédés des moyens d'aider réellement tous les élèves dont ils ont la charge.

Nous réitérons notre revendication d'un vrai statut, et d'un vrai salaire pour les AESH et d'une réelle amélioration du salaire et des conditions de travail des AED.

Concernant nos salaires, nous avons pris connaissance de l'étude de la fédération des fonctionnaires FO (FGF) sur la perte vertigineuse du pouvoir d'achat des fonctionnaires et faisons nôtre l'exigence d'augmentation immédiate de 20 % de la valeur du point d'indice !

Pour conclure ses travaux l'AG des adhérents du snfolc 59 appelle tous les collègues à se réunir en HIS, en AG d'établissement, pour s'informer et établir ensemble les cahiers de revendications.

Elle les invite à s'adresser à la section départementale pour les aider à s'organiser, à se former (en participant aux stages de formation syndicale), à animer des réunions, à créer des sections d'établissement là où elles n'existent pas encore. Le droit syndical ne s'use que si on ne s'en sert pas !

## REVALORISATION



FO

**LOI DE SÉCURITÉ GLOBALE**  
**DÉS DRONES POUR IDENTIFIER LES MANIFESTANTS**



**Avec FO, résistons, revendiquons,  
reconquérons !**